

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT**

EXTRAIT du procès-verbal de la cinquante-troisième assemblée ordinaire du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit, tenue le mercredi 27 janvier 2010, à 13 heures 30 minutes, à la salle A-1715.

Évaluation de la Chaire Raoul-Dandurand

Résolution CFSPD-2009-2010-441

ATTENDU le rapport d'évaluation de la Chaire Raoul-Dandurand déposé par le vice-doyen à la recherche de la Faculté de science politique et de droit au nom du comité facultaire d'évaluation des chaires de recherche-innovation;

ATTENDU les procédures d'évaluation en vigueur à la Faculté;

ATTENDU l'excellence du travail réalisé par la Chaire, son titulaire et son équipe durant la période se terminant le 31 mai 2009;

ATTENDU les informations fournies en séance par le vice-doyen à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Luc Côté, APPUYÉ par madame Hélène Piquet, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit

1. REÇOIVE le rapport d'évaluation.
2. ENDOSSÉ la recommandation d'évaluation positive du travail de la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques.
3. PROPOSE, en conséquence, le renouvellement du mandat de la Chaire pour une période de cinq ans, soit de juin 2009 à fin mai 2014.
4. PROPOSE, en conséquence, la reconduction du mandat du Professeur Charles-Philippe David, du Département de science politique, à la direction de la Chaire pour une période de cinq ans, soit de juin 2009 à fin mai 2014.
5. TRANSMETTE le rapport d'évaluation de la Chaire Raoul-Dandurand au vice-rectorat à la Vie académique (recherche et création) pour approbation.
6. TRANSMETTE la résolution au Département de science politique pour approbation par l'Assemblée départementale de la reconduction du mandat du professeur Charles-Philippe David à la direction de la Chaire Raoul-Dandurand.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME

Montréal, le 28 janvier 2010

René Côté
Doyen